

Consultation N°PR-28/2026 Projet ERASMUS+PALETT-A

**Acquisition de matériel informatique et bureautique
au profit de L'Université de Sfax dans le cadre du
Projet ERASMUS+ PALETT-A**



Date limite de remise des offres : **17 Avril 2026**

Avril 2026

Consultation N°PR-28/2026 PALETT-A

**Acquisition de matériel informatique et bureautique au profit de
L'Université de Sfax dans le cadre du Projet ERASMUS+ PALETT-A**

CHAHIER DES CHARGES

Contexte

L'Université de Sfax se propose de lancer une consultation pour l'**Acquisition de matériels informatiques et bureautique dans le cadre du Projet ERASMUS+ PALETT-A**. Le projet PALETT-A : « Dispositif Pédagogique A intelligence Écologique pour un enseignement Transdisciplinaire de l'Art, du design et des médias numériques », est approuvé dans le cadre du programme européen : Erasmus + Enseignement supérieur - Renforcement des capacités internationales avec comme numéro de référence du projet : ERASMUS-2024-CBHE-Stand 2-101179187

ARTICLE 1 : Objet

Le présent dossier a pour but d'acquérir du matériel informatique et bureautique au profit de l'Université de Sfax dans le cadre du Projet ERASMUS+ PALETT-A.

ARTICLE 2 : Procédure de participation

L'acquisition, objet du présent dossier sera passée par voie de consultation.

Les offres doivent parvenir au bureau d'ordre de l'université par voie recommandée, Rapid Poste ou les remettre en main propre sous plis fermés et anonymes au plus tard le **17 Avril 2026** à l'adresse suivante :

<p style="text-align: center;">Université de Sfax, route de l'Aérodrome km 0.5 BP 1169, Sfax 3029 « A NE PAS OUVRIR » Consultation N°PR-28/2026 ERASMUS+PALETT-A : Acquisition De Matériel informatique et bureautique dans le cadre du projet ERASMUS+ PALETT-A (Le cachet du bureau d'ordre faisant foi).</p>

Dans cette enveloppe, chaque soumissionnaire est appelé à remettre deux enveloppes ; à savoir une proposition technique et une proposition financière.

Une fois la remise de son pli faite, le soumissionnaire ne doit ni le retirer, ni le modifier, ni le corriger sous aucun prétexte.

ARTICLE 3 : Modalité de dépouillement et de sélection des offres

La commission de dépouillement procédera dans une première étape, à la vérification de l'offre financière par lot, à la correction des erreurs de calcul le cas échéant, et au classement de toutes les offres financières par ordre croissant.

La commission de dépouillement procédera dans une deuxième étape à la vérification de la conformité de l'offre technique du soumissionnaire ayant présenté l'offre financière du lot la plus basse et propose de lui attribuer le lot en cas de sa conformité au cahier des charges.

Si ladite offre technique s'avère non conforme au cahier des charges, la commission de dépouillement procédera selon la même méthodologie, pour les offres techniques concurrentes selon leur classement financier croissant.

ARTICLE 4 : Réception et mise à l'essai des équipements

- Les délais de livraison du matériel sont fixés à 30 jours après la réception du bon de commande.
- La livraison est prévue au centre de recherche en numérique de Sfax et assuré par l'équipe technique de l'Université de Sfax et en présence du coordinateur principal du projet **PALETT-A**.
- Le fournisseur doit fournir toute la documentation et les prospectus originaux relatifs aux matériels demandés.
- Un PV de réception provisoire doit être rédigé le jour de la livraison.
- La réception définitive sera prononcée après au moins une année de la date de la réception provisoire, matérialisée par un procès-verbal signé par les deux parties.

ARTICLE 5 : Validité de l'offre

La présente consultation est à caractère ferme et non révisable pendant 90 jours à partir de la date finale de la réception des offres.

ARTICLE 6 : Prescriptions techniques

Le matériel doit correspondre aux détails techniques spécifiés en annexe 1.

ARTICLE 7 : Modalités de paiement

- L'acquisition du matériels objet de la consultation est exonérée d'impôt.
- Le paiement s'effectuera conformément à la réglementation relative aux marchés publics et conformément aux conditions suivantes :
 - Livraison du matériel.
 - PV de réception provisoire signé par les deux parties.

- La facture en quatre exemplaires au nom de l'Université de Sfax.
- Le Comptable chargé du paiement est le comptable de l'Université de Sfax.

Une retenue de 5% du montant global sera appliquée lors du paiement à titre de garantie et sera restituée après le PV de réception définitive.

ARTICLE 8 : Documents à fournir

- Cahier des charges signé
- Formulaire de réponse
- Bordereau des prix remplis et signés
- Prospectus détaillés de chaque lot.
- Soumission.

ARTICLE 9 : Réglementation

Pour tout ce qui est stipuler aux dispositions du présent cahier des charges, l'exécution de cette consultation sera régie par le décret n° 1039 du 13 mars 2014 portant réglementation des marchés publics.

LU ET ACCEPTE PAR

Le fournisseur
(Signature et Cachet)

Le Président de l'Université de Sfax
Pr. Ahmed Hadj Kacem

Le

Le

Le Président de l'Université de Sfax
Pr. Ahmed HADJ KACEM





Co-funded by the
Erasmus+ Programme
of the European Union

PALETTA
ERASMUS+ CBHE



University of Sfax

الجامعة
التunisienne
والتعليم العالي
والتربية
والثقافة
والرياضة
والسياحة
والتراث

Annexe n°2 : Bordereau des prix

Lots	Désignation	Quantité	Prix Unitaire HT	Prix Total HT
1	Ordinateur portable 14 pouces	1		
2	Mini Vidéo Projecteur Professionnel	1		
3	Souffleur Aspirateur 800W	1		
TOTAL				

Le Fournisseur
(Signature et Cachet)

Fait à Le

SOUSSION ¹
Lot_N°1

Je soussigné²

Dénomination de la Société

Siège Social (adresse)

Boîte postale Code postal Ville

Usine (adresse)

Téléphone (s) Fax

Registre de Commerce N° Ville

Affiliation à la C.N.S.S. N° du

Domiciliation bancaire

C.C.B. N°

La présente soumission est valable pour une période de 90 jours à compter du jour suivant la date limite fixée pour la réception des plis et ce, conformément à l'article n°5 du cahier des charges de la Consultation N°PR-28/2026 ERASMUS+PALETT-A Acquisition de matériels informatiques dans le cadre du Projet ERASMUS+ PALETT-A Certifie avoir recueilli, par mes propres soins et sous mon entière responsabilité, tous les renseignements nécessaires à la parfaite exécution de mes éventuelles obligations telles qu'elles découlent des différentes dispositions du présent cahier des charges relatif à la consultation N° PR-28/2026 ERASMUS+PALETT-A, et je m'engage sur l'honneur que les renseignements fournis ci-dessus sont exacts.

Le montant total de ma soumission (Coût et Frais) : (en toutes lettres et en chiffres) (HT): ³

.....
.....

Fait à, le.....

Nom et Prénoms, date, signature
Cachet et qualité du signataire

.....

SOUSSION ¹
Lot_N°2

Je soussigné²

Dénomination de la Société

Siège Social (adresse)

Boîte postale Code postal Ville

Usine (adresse)

Téléphone (s) Fax

Registre de Commerce N° Ville

Affiliation à la C.N.S.S. N° du

Domiciliation bancaire

C.C.B. N°

La présente soumission est valable pour une période de 90 jours à compter du jour suivant la date limite fixée pour la réception des plis et ce, conformément à l'article n°5 du cahier des charges de la Consultation N° PR-28/2026 ERASMUS+PALETT-A Acquisition de matériels informatiques dans le cadre du Projet ERASMUS+ PALETT-A Certifie avoir recueilli, par mes propres soins et sous mon entière responsabilité, tous les renseignements nécessaires à la parfaite exécution de mes éventuelles obligations telles qu'elles découlent des différentes dispositions du présent cahier des charges relatif à la consultation N° PR-28/2026 ERASMUS+PALETT-A, et je m'engage sur l'honneur que les renseignements fournis ci-dessus sont exacts.

Le montant total de ma soumission (Coût et Frais) : (en toutes lettres et en chiffres) (HT): ³

.....

.....

Fait à, le.....

Nom et Prénoms, date, signature
Cachet et qualité du signataire

.....

SOUSSION ¹
Lot_N°3

Je soussigné²

Dénomination de la Société

Siège Social (adresse)

Boîte postale Code postal Ville

Usine (adresse)

Téléphone (s) Fax

Registre de Commerce N° Ville

Affiliation à la C.N.S.S. N° du

Domiciliation bancaire

C.C.B. N°

La présente soumission est valable pour une période de 90 jours à compter du jour suivant la date limite fixée pour la réception des plis et ce, conformément à l'article n°5 du cahier des charges de la Consultation N° PR-28/2026 ERASMUS+PALETT-A Acquisition de matériels informatiques dans le cadre du Projet ERASMUS+ PALETT-A Certifie avoir recueilli, par mes propres soins et sous mon entière responsabilité, tous les renseignements nécessaires à la parfaite exécution de mes éventuelles obligations telles qu'elles découlent des différentes dispositions du présent cahier des charges relatif à la consultation N° PR-28/2026 ERASMUS+PALETT-A, et je m'engage sur l'honneur que les renseignements fournis ci-dessus sont exacts.

Le montant total de ma soumission (Coût et Frais) : (en toutes lettres et en chiffres) (HT): ³

.....
.....

Fait à, le.....

Nom et Prénoms, date, signature
Cachet et qualité du signataire

.....